

CAPITAL : Lettre ouverte solennelle des fidèles aux quatre évêques de la FSSPX

http://www.virgo-maria.org/articles/2006/VM-2006-10-10-A-00-Appel_aux_quatre_eveques_de_la_FSSPX.pdf

Qui et Pourquoi, depuis la mort de Mgr Lefebvre en 1991, a détourné la finalité surnaturelle de l'OPERATION-SURVIE des sacres de 1988, pour assigner à la FSSPX ce FAUX objectif prioritaire de la «ré-conciliation» avec la Rome conciliaire (en fait la «ré-conciliarisation» de la FSSPX) ?

Qui a, depuis 2000, PROMU, et Pourquoi, le FAUX préalable de l'autorisation de la messe de Saint Pie V ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question du rétablissement du VRAI Sacerdoce de VRAIS prêtres, ordonnés par des Evêques VALIDEMENT sacrés selon le rite VALIDE des Saints Ordres ?

Qui a INVENTE, et POURQUOI, le faux préalable de la levée des «excommunications» ?

Pourquoi n'a-t-on pas posé la VRAIE question de l'abrogation de Pontificalis Romani INVALIDE de 1968 et du rétablissement du vrai rite de la consécration épiscopale VALIDE d'avant 1968?

A quoi servirait-il, en effet, de faire dire le VRAI rite de la messe par de FAUX prêtres ?

Serait-ce donc qu'après avoir obligé de VRAIS prêtres à dire une FAUSSE messe, l'on veuille désormais faire dire la messe du VRAI rite par de FAUX prêtres ?

Serait-ce que l'on veuille «concilier» les VRAIS prêtres qui disent encore la VRAIE messe avec un clergé aussi INVALIDE que le FAUX CLERGE ANGLICAN ?

*Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti.
(Tractus Missæ Salve Sancta Parens)*

vendredi 1er mai 2009

Ce message peut être téléchargé au format PDF sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>.

La destruction progressive et inexorable de la FSSPX par la politique insensée et suicidaire de Mgr Fellay

Mgr Fellay mène la FSSPX sur la voie de la sectarisation par son « processus » avec la Rome moderniste.



Mgr Lefebvre a légué aux 3+1 évêques qu'il a sacré une œuvre en pleine expansion, dégagée de Rome (mais pas de ses infiltrés). « Tout fonctionne » disait Mgr Lefebvre en 1988.

Qu'en a fait Mgr Fellay depuis 2000, neuf ans après avoir conclu son pacte simoniaque (« libération des dons et legs contre processus de discussion ») avec la Rome moderniste apostate ?

Alors que Mgr Felly ne cesse de crier victoire et de multiplier les initiatives insensées, la FSSPX est de plus en plus neutralisée par l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI. Les prochains sacres envisagés par Mgr Tissier sont bloqués, les ordinations sont contrariées, le pèlerinage de Chartres est en péril, **Mgr Fellay a reconnu la primauté du Novus Ordo comme forme « ordinaire » et identique au rite Tridentin.**

Au sein de la Fraternité, Mgr Fellay persécute féroce et chasse les opposants à l'abbé apostat Ratzinger-Benoît XVI bien mieux que ce dernier n'aurait espéré pouvoir le faire lui-même de l'extérieur, etc
Ce texte récent tire un bilan factuel et implacable des conséquences destructrices pour la FSSPX de la politique insensée de Mgr Fellay.

« **Changera-t-on de destination si Rome refuse obstinément de revenir à la Tradition ? Mgr Fellay n'envisage pas cette hypothèse.** »

« Par ce *motu proprio* les autorités Conciliaires ont en réalité catalogué pour longtemps la messe traditionnelle comme un rite certes vénérable, mais folklorique, un peu comme ces habits régionaux que l'on sort pour amuser les touristes à l'occasion d'un festival. **Les déviations maléfiques du nouveau rite n'ont pas été remises en cause, mais en sont sorties renforcées. Mgr Fellay s'est bien gardé de protester** de peur d'être accusé de « cracher dans la soupe ».

« Mgr Fellay espérait être accueilli en sauveur du « *trésor de l'Église* ». **Il a été réintégré, sur des motifs futiles, comme un orthodoxe ou un luthérien que l'on dispenserait d'abjurer**, se contentant de ses protestations d'allégeance au pape. Ce qu'il a obtenu en réalité est que les traditionalistes soient à nouveau reconnus coupables de schisme, quoique repentants. **À chaque étape du processus on lui a répété : il faudra accepter Vatican II. Et il a fait comme s'il n'entendait pas.** »

« En abordant les choses par la forme, par le droit, c'est-à-dire **en refusant de discuter d'emblée des désaccords de doctrine, Mgr Fellay a obtenu exactement le contraire de ce qu'il souhaitait.** »

« **Les préalables ont en effet mené la FSSPX à la situation qu'ils étaient censés prévenir.** La FSSPX, qui se veut simplement fidèle à la tradition séculaire de l'Église et qui s'estime injustement frappée d'ostracisme, voulait avant toute discussion doctrinale être déclarée pleinement catholique. En acceptant la forme de cette levée des excommunications, **ses dirigeants reconnaissent implicitement avoir été schismatiques. Pour obtenir des papiers d'identité, ils ont finalement accepté que leur mouvement soit désormais officiellement ravalé au rang des sectes.** La Fraternité se voulait l'Église... À l'instar des fausses religions, elle est renvoyée à la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi pour éclaircir ses « *doutes* ».

Mgr Fellay est-il conscient de ce naufrage ? »

« le Supérieur de la Fraternité (...) n'envisage pas d'autre solution que cette triste négociation. **Il s'invente la responsabilité de définir et mettre en œuvre la « Stratégie » pour faire revenir Rome à la tradition catholique. Pauvres calculs humains !** »

Le 14 février il déclarait à *Famille Chrétienne* :

(...) « *nous avons été tellement attaqués, que, automatiquement, nous avons des réactions défensives...* ».

Comme si la résistance à l'hérésie moderniste était une pathologie psychique ! La FSSPX rejoindrait-elle les Conciliaires par lassitude ou, à l'instar de certains anglicans, par la peur du vide, la peur de ne pas se maintenir ?

« **En réalité Rome n'a rien donné.** Vatican II a en effet développé une doctrine nouvelle dite des « *degrés de communion* ». Les papes et les conciles ont toujours affirmé que « *hors de l'Église point de salut* ». On est dans l'Église ou on n'y est pas. Et quand on y est, on est vivant ou mort (si l'on a perdu la grâce). Vatican II a inventé que l'on pourrait y rentrer progressivement, par « *degrés* ». »

« **L'ouverture du Vatican à la FSSPX** n'est en rien un retour à la tradition, ***c'est un acte d'œcuménisme pour que des brebis égarées retrouvent la « pleine communion » !*** »

Rome n'a rien donné. Par contre elle a beaucoup reçu. Les quatre évêques lui ont fait une allégeance totale, sans restriction. En mettant de côté la doctrine pour amorcer la réconciliation, en se plaçant volontairement en position subordonnée, ils rendent cette discussion doctrinale bien difficile.

Continuons le bon combat

La Rédaction de *Virgo-Maria*

© 2009 *virgo-maria.org*

Où mène la politique de Mgr Fellay ?¹

Par Michel Baillif (le lundi 20 avril 2009)

Du 23 au 27 octobre 1998, à l'occasion du dixième anniversaire du *Motu Proprio Ecclesia Dei*, les communautés éponymes se rendirent en pèlerinage à Rome. Un membre éminent de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, l'Abbé Paul Aulagnier, les accompagnait.

La FSSPX leur emboîta le pas les 8 et 9 août 2000 à l'occasion de l'année jubilaire. Durant ce pèlerinage, le Cardinal Dario Castrillon-Hoyos, Président de la commission *Ecclesia Dei*, reçut à dîner Mgr Bernard Fellay, Supérieur Général de la Fraternité accompagné de deux autres évêques. Le contact de la FSSPX avec l'"église" Conciliaire était ainsi officiellement rétabli. En septembre, Mgr Fellay déclara

« si le pape m'appelle, j'y cours, par obéissance filiale envers le chef de l'Église ».

Des conversations suivirent. Le 30 décembre 2000, Mgr Fellay fut reçu quelques instants par Jean-Paul II en sa chapelle privée. L'accord semblait proche.

Mgr Fellay posa alors deux préalables à tout rapprochement ultérieur de Rome : l'autorisation universelle de dire la messe de saint Pie V et l'annulation des excommunications des quatre évêques de la FSSPX. Il est remarquable que ces conditions ressortirent d'un Conseil Général de la Fraternité qui réunit le Supérieur Général et ses assistants, l'Abbé Schmidberger et l'Abbé Aulagnier, le 13 janvier 2001. Ce conseil avait été élargi aux autres évêques et à l'Abbé Rifan, délégué de Mgr Rangel de Campos. C'est cet Abbé Rifan qui suggéra la stratégie des « préalables ». Celle-ci sera énoncée dans un communiqué interne à la Fraternité le 22 janvier 2001 : Mgr Fellay y soulignait que

« le triomphe final ne s'obtiendra que graduellement ».

Durant les mois qui suivirent, de multiples oppositions publiques et privées montrèrent que le mouvement de Mgr Lefebvre n'était pas mûr pour à un ralliement à Rome².

Cette politique des « préalables », destinée à rassurer les prêtres et les fidèles, se proposait de vérifier en quelque sorte la bonne volonté de Rome de faire une place à la tradition. Il fallait s'assurer que l'on n'avait pas affaire à une n-ième manœuvre pour réintégrer les « tradis » à moindre frais, mais à une volonté de dialogue véritable justifiée par les ruines accumulées par Vatican II. Mgr Fellay qualifiait la Fraternité de « trésor véritable de l'Église »³ dans lequel les autorités vaticanes pourraient puiser la tradition nécessaire à la rénovation du catholicisme.

¹ <http://www.voxfidelium.fr/index.php?post/2009/04/20/Où-mène-la-politique-de-Mgr-Fellay>

² Campos se rallia à Rome en août 2001. Mgr Rifan fut sacré évêque pour succéder à Mgr Rangel en août 2002.

³ Fideliter, n° 140, mars-avril 2001, p. 9.

La Fraternité espérait faire d'une pierre deux coups. « *Libérant* » la messe et récupérant un statut canonique, elle pensait provoquer un raz de marée traditionnel et se placer en bonne position pour faire valoir le point de vue traditionaliste face aux nervis de l'épiscopat français.

Jean-Paul II mourut. Le Cardinal Joseph Ratzinger, dont les négociations avec Mgr Lefebvre avaient échoué en 1988, lui succéda le 19 avril 2005.

Benoît XVI reçut Mgr Fellay le 29 août de la même année. Balayant les objections du prélat suisse, il précisa fermement

*« qu'il n'y avait qu'une manière d'être dans l'Église catholique : c'est d'avoir l'esprit de Vatican II interprété à la lumière de la Tradition, c'est à dire dans l'intention des pères du concile et selon la lettre des textes »*⁴.

Benoît XVI et Mgr Fellay convinrent qu'il fallait « procéder par étapes et dans un délai raisonnable ».

« *Procéder par étapes* »... Mgr Fellay a parlé à plusieurs reprises d'une « *feuille de route* »⁵. Qu'est-ce que ceci ? Un itinéraire qui indique la destination et les étapes pour l'atteindre. Dans une négociation, on parle généralement de « *feuille de route* » quand on est moralement certain d'aboutir à un accord.

Mgr Fellay n'a jamais publié cette feuille de route. On peut, sans le trahir, imaginer qu'elle ressemble à ceci :

- 1° réalisation des « *préalables* » ;
- 2° discussions doctrinales ;
- 3° retour de Rome à la Tradition.

Qu'est-il prévu en cas d'obstacle majeur sur le chemin ?

Par exemple que les discussions doctrinales ne parviennent à aucun accord ?

A-t-on prévu un itinéraire-bis ?

Cet itinéraire sauterait-il l'obstacle de la doctrine ?

Changera-t-on de destination si Rome refuse obstinément de revenir à la Tradition ? Mgr Fellay n'envisage pas cette hypothèse.

Nous voici donc en chemin. Examinons les étapes parcourues.

La première condition était l'autorisation universelle de la messe « *Saint-Pie V* ». La Fraternité avait donc rêvé que chaque prêtre puisse utiliser à sa convenance le missel traditionnel. Ce n'est pas vraiment ce que propose le *motu proprio Summorum Pontificum* du 7 juillet 2007 qui définit la messe traditionnelle comme un rite extraordinaire dont l'usage public est laissé à l'appréciation des autorités locales légitimes.

La FSSPX déclare depuis quarante ans que le

« nouvel ordo missae (...) s'éloigne de façon impressionnante, dans l'ensemble comme dans le détail, de la théologie catholique de la Sainte Messe, telle qu'elle a été formulée à la XXème session du Concile de Trente »

Bref examen critique des Cardinaux Ottaviani et Bacci, Préface, *Corpus Domini* 1969⁶ : selon elle, cette « messe » est donc suspecte, douteuse, en un mot mauvaise.

⁴ Rapporté par Mgr Fellay lui-même dans un entretien à *Dici* du 17 septembre 2005. L'AFP déclare « Benoît XVI a souligné à plusieurs reprises sa volonté de rester fidèle aux orientations de Vatican II » (29 août 2005).

⁵ Par exemple Entretien à *Nice Matin* du 11 décembre 2006, *Lettre aux amis et bienfaiteurs* du 28/10/2008...

⁶ *Bref examen critique* des Cardinaux Ottaviani et Bacci, Préface, *Corpus Domini* 1969

Or ce qui est extraordinaire n'est pas ordinaire. *Le motu proprio* ne place pas la messe traditionnelle sur un pied d'égalité avec la nouvelle messe, il la place en dessous. Le rite extraordinaire est à l'ordinaire ce qu'est la flûte baroque à la flûte traversière d'aujourd'hui : une antiquité respectable.

Par ce *motu proprio* les autorités conciliaires ont en réalité catalogué pour longtemps la messe traditionnelle comme un rite certes vénérable, mais folklorique, un peu comme ces habits régionaux que l'on sort pour amuser les touristes à l'occasion d'un festival. Les déviations maléfiques du nouveau rite n'ont pas été remises en cause, mais en sont sorties renforcées. Mgr Fellay s'est bien gardé de protester de peur d'être accusé de « cracher dans la soupe ». Sur le terrain rien n'a changé, car le *motu proprio Summorum Pontificum* renvoie à celui *Ecclesia Dei* : toute célébration publique dépend des évêques locaux. Comment imaginer que Benoît XVI divergerait de la hiérarchie qu'il a aidé à mettre en place depuis le concile et qu'il dirige désormais ?

La première condition est-elle remplie ? Mgr Fellay juge que oui.

Passons à la seconde condition. Mgr Fellay avait appelé à « *la rétractation* », à « *l'annulation* », des injustes excommunications qui avaient frappé Mgr Lefebvre et les évêques qu'il avait consacrés en 1988, excommunications dont la Fraternité avait opiniâtrément nié l'existence depuis plus de vingt ans.

Les évêques de Mgr Lefebvre avaient rêvé d'une réhabilitation pure et simple. Ils espéraient s'entendre dire :

« *Bravo et merci ! Vous avez bien agi ! Vous avez sauvé l'Église !* ».

Le 25 janvier dernier, en chaire à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, l'Abbé de Cacqueray n'a-t-il pas appelé à la béatification de Mgr Lefebvre ?

En réalité Benoît XVI a simplement « *levé* » leur excommunication, comme Paul VI avait « *enlevé* » celle du patriarche schismatique orthodoxe Athénagoras 1er le 7 décembre 1965. Et le motif de cette levée des excommunications des évêques de la FSSPX est particulièrement pitoyable :

« *le malaise spirituel manifesté par les intéressés...* »,

précise le décret de la Congrégation des Évêques du 21 janvier 2009. Ce décret déclare sobrement « *privé d'effet juridique à compter de ce jour le Décret de l'excommunication latae sententiae de l'époque* ». Pas question d'affirmer que ces excommunications n'ont jamais existé. Il ne mentionne même pas le nom de Mgr Marcel Lefebvre.

Mgr Fellay espérait être accueilli en sauveur du « *trésor de l'Église* ». Il a été réintégré, sur des motifs futiles, comme un orthodoxe ou un luthérien que l'on dispenserait d'abjurer, se contentant de ses protestations d'allégeance au pape. Ce qu'il a obtenu en réalité est que les traditionalistes soient à nouveau reconnus coupables de schisme, quoique repentants. A chaque étape du processus on lui a répété : il faudra accepter Vatican II. Et il a fait comme s'il n'entendait pas. Et nos quatre évêques ont écrit une lettre de remerciements que nous qualifierons de... particulièrement respectueuse.

La seconde condition est-elle remplie ? Mgr Fellay juge que oui.

Quelle est la prochaine étape ?

... ?

Ah oui ! Les discussions doctrinales ! N'oublions-pas : notre combat est d'abord doctrinal ! C'est le cœur du problème, le nœud de la difficulté !... Nous en reparlerons.

Mais arrêtons-nous un instant sur le chemin parcouru et tentons un premier bilan de la politique des préalables. Mgr Fellay avait cru circonvenir ses adversaires. Vous voulez un accord ? Eh bien commencez par donner droit de cité (liturgique) aux traditionalistes et reconnaissez que nous sommes pleinement catholiques !

Soulignons tout d'abord le paradoxe de cette crise qui, ayant frappé la tête, inverse toutes choses et amène des catholiques fidèles à quêmander une reconnaissance à des modernistes.

Et que s'est-il passé ?

En abordant les choses par la forme, par le droit, c'est-à-dire en refusant de discuter d'emblée des désaccords de doctrine, Mgr Fellay a obtenu exactement le contraire de ce qu'il souhaitait.

Les préalables ont en effet mené la FSSPX à la situation qu'ils étaient censés prévenir. La FSSPX, qui se veut simplement fidèle à la tradition séculaire de l'Église et qui s'estime injustement frappée d'ostracisme, voulait avant toute discussion doctrinale être déclarée pleinement catholique. En acceptant la forme de cette levée des excommunications, ses dirigeants reconnaissent implicitement avoir été schismatiques. Pour obtenir des papiers d'identité, ils ont finalement accepté que leur mouvement soit désormais officiellement ravalé au rang des sectes. La Fraternité se voulait l'Église... À l'instar des fausses religions, elle est renvoyée à la Sacrée Congrégation pour la Doctrine de la Foi pour éclaircir ses « *doutes* ».

Mgr Fellay est-il conscient de ce naufrage ?

On pourrait légitimement penser que tout cela n'est qu'une manipulation pour amener le troupeau où il ne veut pas aller : un accord a minima, un ralliement sur la base de quelque déclaration commune ambiguë où chacun trouverait son compte tout en sachant que l'adversaire pense le contraire. Les multiples « bouquets » de chapelets organisés par Mgr Fellay peuvent être lus comme autant de campagnes de mobilisation des traditionalistes en faveur de sa politique. La Sainte-Vierge est juge de la pureté des intentions. Les mérites et la grâce sont-ils mesurables, quantifiables ? Il apparaît pour le moins effronté de crier aux « miracles » quand il s'agit surtout de manœuvres politiques.

Quant à nous, nous supposons simplement que le Supérieur de la Fraternité, estimant avoir hérité de Mgr Lefebvre une mission de sauver l'Église, n'envisage pas d'autre solution que cette triste négociation. Il s'invente la responsabilité de définir et mettre en œuvre la « Stratégie » pour faire revenir Rome à la tradition catholique. Pauvres calculs humains ! Laissons lui la présomption de bonne foi : cela ne change rien à l'affaire.

Les héros sont fatigués. Lors de son entretien filmé retransmis à la salle de la Mutualité à Paris le 11 février 2009, Mgr Fellay a déclaré que le risque d'un schisme du mouvement traditionaliste était réel.

Le 14 février il déclarait à *Famille Chrétienne* :

« La position de la FSSPX présente un danger objectif au niveau sociologique (sic), sur le plan purement humain. C'est le danger de rester sur soi (...) Nous en sommes très conscients et nous essayons de prendre un certain nombre de mesures pour neutraliser le danger. Nous devons faire attention. ».

Et encore :

« nous avons été tellement attaqués, que, automatiquement, nous avons des réactions défensives... ».

Comme si la résistance à l'hérésie moderniste était une pathologie psychique ! La FSSPX rejoindrait-elle les conciliaires par lassitude ou, à l'instar de certains anglicans, par la peur du vide, la peur de ne pas se maintenir ?

Mgr Lefebvre a toujours dit que s'il y avait schisme il était du côté des conciliaires. Il a traité les autorités vaticanes (Joseph Ratzinger compris) d'« Antéchrists ». En 1988 en revenant finalement sur l'accord qu'il avait signé la veille avec le Cardinal Ratzinger, il avait refusé d'être une « *sensibilité* » soumise aux autorités conciliaires, une simple chapelle dans la basilique vaticane.

Pourquoi avoir demandé la levée des excommunications ?

Pour réintégrer une Église que l'on prétend incarner ?

Pour avoir une situation régulière aux yeux du monde ?

Vous n'y êtes pas : pour le bien des âmes !

Pour que ceux qui nous croient dehors, nous croient dedans. C'est vrai cela ! On n'y pense pas aux âmes... Tous ces pauvres gens qui sont dans l'erreur, qui nous croient schismatiques, il faut les détromper. Demandons donc à être réintégrés pour qu'ils comprennent enfin que nous n'avons jamais été schismatiques.

En réalité Rome n'a rien donné. Vatican II a en effet développé une doctrine nouvelle dite des « *degrés de communion* ». Les papes et les conciles ont toujours affirmé que « *hors de l'Église point de salut* ». On est dans l'Église ou on n'y est pas. Et quand on y est, on est vivant ou mort (si l'on a perdu la grâce). Vatican II a inventé que l'on pourrait y rentrer progressivement, par « *degrés* ». Les orthodoxes, jadis considérés comme « *schismatiques* », c'est-à-dire précisément ayant « brisé » la communion avec l'Église, sont désormais « *presque* » en pleine communion avec elle : d'ailleurs Jean-Paul II parlait de l'Église d'Orient comme de l'un des deux poumons de l'Église⁷ et Benoît XVI la met sur un pied d'égalité à celle d'Occident⁸. Quelle signification garde alors une excommunication et par conséquent une levée d'une excommunication ? L'ouverture du Vatican à la FSSPX n'est en rien un retour à la tradition, c'est un acte d'œcuménisme pour que des brebis égarées retrouvent la « *pleine communion* » !

Rome n'a rien donné. Par contre elle a beaucoup reçu. Les quatre évêques lui ont fait une allégeance totale, sans restriction. En mettant de côté la doctrine pour amorcer la réconciliation, en se plaçant volontairement en position subordonnée, ils rendent cette discussion doctrinale bien difficile.

Comment Mgr Fellay va-t-il maintenant expliquer à Benoît XVI que *Dignitatis Humanae* est hérétique ?

Pour vous abonner ou vous désabonner de la lettre d'information Virgo-Maria, veuillez remplir le formulaire disponible sur notre site <http://www.virgo-maria.org/>

Pour nous transmettre une information ou une nouvelle : la.redaction@virgo-maria.org

© 2009 virgo-maria.org

⁷ E.g. Homélie du 13 octobre 2002 lors du passage du Patriarche orthodoxe de Roumanie, n° 3.

⁸ Encyclique *Spe Salvi* du 30 novembre 2007, n° 48